



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-26180>

Département(s) de publication : **56**

Annonce n° **26-26180**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Centre hospitalier Bretagne Atlantique

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 26561337200019

**Ville :** VANNES

**Code postal :** 56000

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 56

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2961268&orgAcronyme=x7c>

**Identifiant interne de la consultation :** EPSM\_TVX\_ETANCHEITE\_RIA

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Cellule juridique des achats

**Adresse mail du contact :** cellule-juridique.achats@ghba.fr

**Numéro de téléphone du contact :** +33 297292105

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations, objet du marché public, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles (ou utiliser le formulaire DC2). --- La preuve d'une assurance des risques professionnels pertinente en cours de validité. --- Les bilans ou extraits de bilan, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années (ou utiliser le formulaire DC2), assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations

indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. --- Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années (ou utiliser le formulaire DC2). --- L'indication des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de conduite des travaux de même nature que celle du marché public (ou utiliser le formulaire DC2). --- Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public (ou utiliser le formulaire DC2).

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 10/04/2026 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Critères d'attribution :** Le Pouvoir adjudicateur choisit l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants : Critère « Qualité technique » sur 60 points dont 25 points au regard de la Qualité de la méthodologie et de l'organisation définie pour l'exécution des travaux, 25 points au regard de la Qualité des moyens humains et matériels affectés à l'opération, et 10 points au regard de la Qualité du planning prévisionnel détaillé proposé --- Critère « Prix » sur 40 points

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Travaux de réfection de la toiture terrasse du bâtiment 20 RIA de l'EPSM Morbihan

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45261420

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Marché de travaux, à prix forfaitaire actualisable ayant pour objet les travaux de réfection de la toiture terrasse du bâtiment 20 RIA de l'EPSM Morbihan. Date prévisionnelle de commencement des prestations : le 24 avril 2026

**Lieu principal d'exécution du marché :** EPSM Morbihan - 22, rue de l'Hôpital - 56890 Saint Avé

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Oui

**Détail sur la visite (si oui) :** Une visite de site, obligatoire pour pouvoir déposer une offre, est organisée soit le 24 mars 2026 à 9h30, soit le 26 mars 2026 à 14h00 (lieu : EPSM Morbihan - 22, rue de l'Hôpital - 56890 SAINT AVE - informations complémentaires à l'article 15.2 du règlement de consultation).

**Autres informations complémentaires :** Prestations supplémentaires éventuelles : le marché comporte quatre (4) prestations supplémentaires éventuelles : PSE1 - Réfection de la toiture de la zone logistique / PSE2 - Complexe toiture végétalisée / PSE3 - Peinture Blanche sur toiture / PSE4 - Etanchéité isolée sur support béton -inaccessible autoprotégée. Le soumissionnaire doit obligatoirement répondre aux PSE demandées en ayant au préalable fait une offre correspondant à l'offre de base telle que définie au cahier des clauses techniques particulières et l'avoir chiffrée. --- Délai d'exécution : le délai d'exécution maximum du marché est de trois (3) mois dont 2 semaines de période de préparation par dérogation à l'article 28.1 du CCAG-Travaux et 2,5 mois de délai d'exécution des travaux. Le délai d'exécution des travaux s'entend comme comprenant les congés, le repliement des installations de chantier, la réception, mais hors intempéries telles que définies à l'article 10.4 du cahier des clauses administratives particulières. Par dérogation à l'article 18.1.1 du CCAG / Travaux, l'ordre de service N°1 prescrit le démarrage de l'opération y compris la période de préparation et le délai d'exécution des travaux.

---

Date d'envoi du présent avis à la publication : 13/03/2026